

Information réglementée

Paris, le 5 janvier 2022

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société EDENRED à Kepler Cheuvreux, à la date du 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 191 779 titres
- 11 836 243,26 € en espèces
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 4 075
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 3 793
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 1 463 056 titres pour 65 856 466,54 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 1 326 670 titres pour 60 010 797,69 €

Il est rappelé que :

- lors du dernier bilan du 30 juin 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 55 393 titres
 - 17 681 912,11 € en espèces
 - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 3 964
 - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 3 936
 - Volume échangé sur le semestre à l'achat : 1 302 869 titres pour 60 410 629,38 €
 - Volume échangé sur le semestre à la vente : 1 247 476 titres pour 58 092 541,49 €
- lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 0 titre
 - 10 000 000,00 € en espèces

La mise en œuvre du présent bilan est réalisée conformément à la Décision de l'AMF n° 2021-01 en date du 22 juin 2021, renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Toutes les informations sur Edenred sont disponibles à partir de la rubrique Investisseurs / actionnaires en Information réglementée sur : www.edenred.com